

COMMUNIQUE UFAS

Licenciement inadmissible de Laurence de l’Association JB Fouque à Marseille !

L’Union Fédérale de l’Action Sociale soutient le combat mené par Laurence et le syndicat CGT de « JB Fouque ».

Depuis le 28 janvier, Laurence, veilleuse de nuit dans une Maison d’Enfants à Caractère Social (MECS), est licenciée.

Depuis le printemps 2018, des alertes successives auprès de la direction ont été portées par les salariés et la CGT de « JB Fouque », pour la sécurité des enfants et contre la dégradation des conditions de travail des salarié.e.s.

La réponse de la direction a été la dénonciation des alertes par voie policière ! Laurence et le Délégué syndical, Christian ont été mis en garde à vue le 12 septembre !

Entre temps-, la répression a repris de plus belle car La direction a décidé de licencier Laurence le 28 janvier 2019 !

Une mobilisation est prévue le 21 mars prochain au sein de l’Association pour demander la réintégration immédiate de Laurence. L’UFAS appelle à soutenir cette action.

Nous appelons l’ensemble des syndicats de vos USD à signer massivement la pétition.

Nous appelons l’ensemble des syndicats à lutter contre toutes les formes de répressions syndicales dès lors que les salariés et représentants CGT du personnel alertent pour le bien-être des enfants et adolescents et l’amélioration des conditions de travail !

TOUS ENSEMBLE POUR LAURENCE !!